



Monsieur Serge REVENAZ
Mairie
419 route de Létraz
74700 DOMANCY

Le Président,

Dossier suivi par :
François BORDELIER
Tel : 04 50 33 72 30
Mail : fbordelier@haute-savoie.cci.fr

Objet : Révision générale n°2 PLU de Domancy
V/Réf : SR/MM/AF

Annecy, le 06 août 2020

Monsieur le Maire,

La CCI Haute-Savoie a bien reçu le dossier du Plan Local d'Urbanisme de votre commune, ce dont nous vous remercions.

Après lecture de ce document, la CCI Haute-Savoie donne un avis favorable à cette révision générale n°2.

Nous souhaitons néanmoins porter à votre connaissance quelques observations quant aux objectifs affichés en matière de développement économique. Nous souscrivons naturellement à votre volonté de favoriser le commerce de centralité et au-delà à « rester dans les emprises des équipements commerciaux existants » (cf. page 10 du PADD) ; dans cette optique, il nous semble important de dédier exclusivement l'extension prévue à la Pallud à des activités de production (en excluant les commerces).

Plus globalement en ce qui concerne l'offre de foncier économique, la CCI Haute-Savoie rappelle qu'il est essentiel de pouvoir disposer de sites en capacité de répondre aux besoins des entreprises, que cette stratégie soit pilotée au niveau communal ou intercommunal.

Pour conclure, le stockage des terres inertes n'est mentionné dans aucun des documents de ce PLU (sauf erreur de notre part) ; la CCI Haute-Savoie attire donc votre attention quant à cette question et à son traitement, conformément au souhait exprimé par les représentants des entreprises du BTP -qui ont calculé que la construction d'un seul logement génère 250 m3 de terres soit 25 camions (parcourant en moyenne 52 kms pour les évacuer).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

Guy METRAL